



COMPTE RENDU SEANCE DU 1 MARS 2011

Le 1 mars 2011, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 février 2011, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LÉBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 23 novembre 2010
- Augmentation loyer communal
- Convention de mise à disposition de locaux
- Enquête publique présentée par LAFARGE GRANULATS
Concernant le réaménagement du port de plaisance de VENABLES
- Convention de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement en
traverse rue d'Herqueville et rue Tristan Bernard
- Convention de mise à disposition des locaux communaux par le centre
de loisirs
- Echange de terrain entre la commune et Monsieur DELIMBEUF
- Demande de devis pour les travaux de toiture de l'église et préparation
D'un dossier de demande de subvention
- Ouverture de crédit pour règlement honoraires EUROTOP pour les
travaux du parking du cimetière
- Préparation du BP2011 et attribution subventions communales

QUESTIONS DIVERSES

- Ecole
- cimetière
- monument aux morts
- vœux du maire

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX
MME T.STAGE (adjoints)
MRS R. VILCOQ-X.LORTHIOS-R.JOHANS-M.GOSSENT
MMES E.BANCE-M.DUBOIS

Absentes excusées : MMES A.LETELLIER- I.BAZIN

Absent : MR T.BOUREZ

En préambule, Monsieur Bernard LÉBOUCQ Maire, propose d'ajouter les
sujets suivants à l'ordre du jour :

- convention de mise à disposition des locaux communaux par le
centre de loisirs
- échange de terrain entre la commune et Monsieur DELIMBEUF
- demande de devis pour les travaux de toiture de l'église et
préparation d'un dossier de demande de subvention.
- ouverture de crédit pour règlement honoraires EUROTOP pour les
travaux du parking du cimetière

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir

ces points à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23 NOVEMBRE 2010

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 23 novembre 2010

AUGMENTATION LOYER COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 1.43 % du loyer de Mademoiselle LEGOUPIL Virginie applicable au 10 février 2011

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre le SIVOS et la commune pour la mise à disposition de deux salles dans la maison communale JEAN CONTANT ainsi que la salle des fêtes.

La présente convention sera consentie à titre gratuit.

ENQUETE PUBLIQUE PRESENTEE PAR LAFARGE GRANULATS CONCERNANT LE REAMENAGEMENT DU PORT DU PLAISANCE DE VENABLES

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le dossier concernant le réaménagement du port de plaisance de VENABLES qui a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 10 janvier au 11 février 2011.

Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable sur ce dossier.

CONVENTION MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE RUE D'HERQUEVILLE ET RUE TRISTAN BERNARD

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à confier une mission de maîtrise d'œuvre et de suivi des travaux au cabinet EUROTOP pour les travaux d'assainissement en traverse rue d'Herqueville et rue Tristan Bernard.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX COMMUNAUX PAR LE CENTRE DE LOISIRS DURANT LES VACANCES D'HIVER 2011

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la CCAE et la commune pour la mise à disposition des locaux pendant les vacances d'hiver du 21 février au 4 mars 2011 inclus.

ECHANGE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE ET MONSIEUR DELIMBEUF

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à l'échange devant intervenir entre Monsieur DELIMBEUF et la commune de MUIDS pour les parcelles suivantes :

Parcelle cédée par la commune de MUIDS
- le chemin rural dit de « la nouette »

Parcelles cédées par Monsieur DELIMBEUF sur l'ancienne voie de chemin de fer cadastrées K143 et K96 d'une contenance de 69a90ca

Vu la différence de surface, le Conseil Municipal décide de prendre à sa charge les frais de notaire, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à cet échange.

OUVERTURE DE CREDIT POUR REGLEMENT HONORAIRES EUROTOP POUR LES TRAVAUX DU PARKING AU CIMETIERE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire avant adoption du BP 2011 de mandater la somme de 4517.03 € en investissement sur le compte 21316.

PREPARATION DU BP2011 ET ATTRIBUTION SUBVENTIONS COMMUNALES

Lors de la séance, le Conseil Municipal a préparé le BP 2011 et a fixé le montant des subventions allouées aux associations.

QUESTIONS DIVERSES

- Ecole
- cimetière
- monument aux morts
- vœux du maire

ECOLE

Il est demandé à Monsieur le Maire d'adresser un courrier à l'Inspection Académique pour maintenir le poste d'EVS (emploi vie scolaire) qui doit être supprimé à la prochaine rentrée scolaire.

Car s'il est supprimé qui va s'occuper des deux enfants handicapés.

CIMETIERE

Afin d'éviter tous les vols, les dégradations qui se produisent au cimetière celui-ci sera prochainement fermé. Les heures d'ouverture seront affichées.

MONUMENT AUX MORTS

Le drapeau sur le monument aux morts va être prochainement remplacé.

VŒUX DU MAIRE

Monsieur Ludovic HENOCH remercie les personnes qui ont participé à la préparation des vœux du maire à la salle des fêtes.



COMPTE RENDU SEANCE DU 24 MAI 2011

Le 24 mai 2011, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 mai 2011, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUcq, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 23 mars 2011
- Augmentation loyers communaux
- Société Ecologique du canton des Andelys
- Schéma départemental de la coopération intercommunale et dissolution du syndicat intercommunal de l'aérodrome d'Etrépagny et regroupement des SAEP des eaux du Vexin, SAEP de la région d'Hébécourt, SAEP du Catenai.
- ETUMECA
- Prévisions travaux voirie 2012
- Terrains à bâtir rue du Mesnil
- Jeux plage
- Convention de servitude entre la commune et Monsieur LANGLOIS
- Scolarisation enfants domiciliés dans une autre commune
- Participation voyages scolaires

QUESTIONS DIVERSES

- logement 1 rue Nationale
- Alarme mairie
- limiteur sonore à la salle des fêtes
- Journée de l'arbre
- Aménagement plage
- Découverte du petit patrimoine du pays
- Cimetière
- Calvaire rue Henri Rabaud
- Calendrier des Fêtes
- Fête des mères

Etaient présents : MRS L.HENOCH-R.HEROUX
MME T.STAGE (adjoints)
MRS R. VILCOQ-X.LORTHIOS-R.JOHANS-
MMES A.LETELLIER -M.DUBOIS-I.BAZIN

Absents excusés : MME E.BANCE (pouvoir à MME I.BAZIN)
MR S.DUGUE (pouvoir à MR B.LEBOUCQ)

Absent : MR M.GOSSENT

En préambule, Monsieur Bernard LEBOUcq Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- scolarisation enfants domiciliés dans une autre commune
- participation voyages scolaires

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23 MARS 2011

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 23 mars 2011

AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 1.60 % applicable au 1^{er} juin 2011 pour les loyers de mesdames DUTHIL , DEHAIS, MR LAROCHE ainsi que des loyers de tous les locataires qui n'ont pas de baux à compter du 1^{er} juillet.

ATTRIBUTION SUBVENTION SOCIETE ECOLOGIQUE DES ANDELYS

Afin de remercier la société Ecologique du canton des Andelys pour les plantations offertes à la commune, le conseil municipal décide d'adhérer à cette association en lui attribuant une subvention d'un montant de 80 €.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE, DISSOLUTION DU SYNDICAT AERODROME ETREPAGNY ET REGROUPEMENT DES SAEP DES EAUX DU VEXIN, SAEP DE LA REGION D'HEBECOURT, SAEP DU CATENAI

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de madame la préfète dans lequel elle précise que la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales impose l'élaboration d'un schéma départemental de coopération intercommunale avant le 31 décembre 2011. Son objectif majeur est de rationaliser les périmètres des EPCI existants, particulièrement en renforçant l'intercommunalité à fiscalité propre et en réduisant le nombre de structures syndicales.

La commune étant concernée par ce schéma sur deux points (fusion du SAEP des Eaux du Vexin Normand et SAEP de la région d'Hébécourt et SAEP du Catenai et dissolution du Syndicat Intercommunal de l'Aérodrome d'Etrépagny Gisors) elle doit émettre un avis.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité qu'avant de se prononcer définitivement, il souhaite obtenir des informations complémentaires notamment sur la fusion des SAEP (taux d'endettement, état du réseau, incidence sur le prix de l'eau).

ETUMECA

Monsieur le Maire présente la situation de la société ETUMECA qui est en liquidation judiciaire. Il y a un repreneur potentiel.

La commune étant actuellement en phase d'élaboration d'un PLU décide de réserver les parcelles où se trouve l'entreprise en zone artisanale ou semi-industrielle.

PREVISIONS TRAVAUX VOIRIE 2012

La commission permanente du Conseil Général dans sa séance a décidé d'inscrire la commune au programme 2011 de la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police.

Cette inscription concerne la réalisation d'un plateau-écluse à proximité du groupe scolaire.

Des devis vont être demandés pour la réalisation du plateau.

Des travaux concernant l'évacuation des eaux pluviales provenant de l'Avenue Pierre Dupont vont être réalisés. La canalisation passera sur la sente appartenant à Monsieur LANGLOIS qui a donné son autorisation, une convention est en cours de réalisation.

L'étude concernant les travaux d'assainissement de l'Avenue Pierre Dupont va être confiée à la CCAE. Il s'agit du traitement des eaux pluviales. Parallèlement à ces travaux, il sera effectué la gestion des eaux usées après traitement. Un réseau de tuyaux sera mis en place afin de raccorder les usagers sur celui-ci ainsi que les équipements communaux (école, cantine, mairie et salle des fêtes).

Les locataires des logements devront s'acquitter d'une taxe pour l'entretien du réseau. Cette redevance sera basée sur la consommation d'eau et fera partie des charges.

TERRAINS A BATIR RUE DU MESNIL

Le Conseil Municipal est favorable à l'extension EDF route du Mesnil ce qui permettra d'alimenter les terrains appartenant à Messieurs CARRIERE, LECOUR, DOURDOU, BANCE.

Avant toute vente la commune demandera à l'acheteur de céder à la commune une bande de terrain qui permettra d'aménager les bords de la chaussée.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer la PVR sur ces terrains. Des devis vont être demandés au SIEGE ainsi qu'à VEOLIA. Dès réception le calcul pourra être réalisé.

JEUX PLAGE

Il a été décidé d'installer un jeu supplémentaire à la plage qui sera réservé pour les 3/6ans de préférence un jeu sur lequel les enfants peuvent grimper. Des devis vont être demandés.

CONVENTION DE SERVITUDE ENTRE LA COMMUNE ET MONSIEUR LANGLOIS

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité monsieur le Maire à signer la convention de servitude de passage entre la commune de Muids et Monsieur LANGLOIS.

Celui-ci autorise la pose d'une canalisation sur ses parcelles cadastrées F 289 et 290 qui aura pour fonction d'évacuer les eaux pluviales provenant de l'Avenue Pierre Dupont et les eaux usées après traitement.

A titre de compensation, la commune de Muids s'engage à prendre à sa charge tous les coûts liés à la mise en place du système d'assainissement fourni par monsieur LANGLOIS et son raccordement aux dispositifs communaux d'assainissement.

SCOLARISATION ENFANTS DOMICILIES DANS UNE AUTRE COMMUNE

La commune de Muids dispose de toutes les structures nécessaires pour accueillir les enfants à savoir (cantine, garderie) cependant un manque de

places évident dans les classes risquent d'apparaître à court terme. C'est pourquoi, le conseil municipal décide de refuser toutes les inscriptions d'enfants résidant dans une autre commune sans participation financière de celle-ci.

PARTICIPATION VOYAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente la demande de participation financière concernant le séjour en Angleterre organisé par le collège Roger Gaudeau. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable.

QUESTIONS DIVERSES

LOGEMENT 1 RUE NATIONALE

Monsieur le Maire présente le compte rendu correspondant à la visite de l'architecture d'habitat et développement dans le logement 1 rue Nationale ainsi que l'étude de financement prévisionnel.

- Coût estimatif des travaux	70 000.00 €	
Estimations des subventions PALULOS (Etat)		1300.00 €
	Conseil Général	1300.00 €
	Conseil Régional	5000.00 €

- Estimations liées à l'emprunt
(possibilité prêt complémentaire auprès de la CDC)

Montant du prêt	50 000.00 €
Durée	16 ans
Taux	2.60 %
Annuités	3860.00 €

solde à financer 12 400.00 €
Montant du loyer plafond réglementaire : 339.65 €

La partie commerciale sera louée par la CCAE, le commerçant sera lié par un bail commercial.

ALARME MAIRIE

Vu la recrudescence des vols, le Conseil Municipal décide d'installer une alarme dans la mairie.

LIMITEUR SONORE A LA SALLE DES FETES

Avant tout chiffrage, une étude de l'impact des nuisances sonores doit être réalisée par un organisme habilité (APAVE ou autre). Des devis vont être demandés.

JOURNEE DE L'ARBRE

Monsieur VILCOQ informe le Conseil Municipal qu'une journée de l'arbre est prévue le 31 mai en collaboration avec la Société Ecologique du Canton des Andelys.

Les élèves de l'école sont invités à venir participer à cette manifestation.

AMENAGEMENT PLAGE

L'installation de toilettes publiques s'imposent, des devis seront demandés. L'éclairage va être remis. Une table supplémentaire va compléter le mobilier déjà existant.

DECOUVERTE DU PETIT PATRIMOINE DU PAYS

Monsieur VILCOQ informe le Conseil Municipal que la Fondation du Patrimoine, le Syndicat d'initiative de Louviers et le Syndicat d'initiative des Andelys se propose de faire découvrir « le petit patrimoine du pays » le 19 juin 2011. 6 sites ont été retenus dont l'église de Muids. Celle-ci sera ouverte de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Une surveillance de l'édifice sera assurée. Les vêtements des charitons vont être exposés, ils datent de 1850.

CIMETIERE

Un container supplémentaire va être installé. Déplacement du calvaire dans le nouveau cimetière qui sera posé sur une dalle en béton. Le gravillonnage de l'allée est prévu.

Mise en place d'un mémorial par le souvenir français et la commune dans lequel 14 anciens combattants y seront déposés.

Monsieur VILCOQ souhaite que les tombes des curés BRETON et OXFORD soient entretenues par la commune.

CALVAIRE RUE HENRI RABAUD

Le calvaire rue Henri RABAUD a été remis en état.

CALENDRIER DES FETES 2012

Le calendrier des fêtes 2012 est élaboré, les réservations sont désormais ouvertes.

FETES DES MERES

Monsieur Roland JOHANS rappelle que la fête des mères à lieu le samedi 28 mai à 11 h 30.



COMPTE RENDU SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2011

Le 28 septembre 2011, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 14 septembre 2011, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 24 mai 2011
- Primes du personnel
- Convention de mise à disposition personnel
- Concours maisons fleuries
- Subvention travaux église (toiture et maçonnerie)
- PVR rue d'Herqueville
- Institution taxe d'aménagement
- Travaux assainissement en traverse Avenue Pierre Dupont
- Demande de subvention pour mise en conformité WC mairie
- Règlement panneau « sens interdit » rue de la Messe
- Rapport du SIEVN
- Règlement facture QUENET FERUS pour extension mur cimetière

QUESTIONS DIVERSES

- Local SDIS
- Sécurité rue de la Troplais et rue de la Messe
- Réfection classe maternelle et création classe élémentaire
- Cimetière
- Logements 1 et 3 rue Nationale
- Eaux pluviales rue du Moulin et rue Nationale n° 40
- Salle informatique
- Fête de l'automne
- maisons communales
- plage
- Eclairage public
- Festivités
- Salle des Fêtes
- Cité de la Troplais

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX
(adjoints)

MRS R. VILCOQ-X.LORTHIOS-R.JOHANS-M.GOSSENT
MMES M.DUBOIS-I.BAZIN-E.BANCE

Absentes excusées : MME T.STAGE(pouvoir à Mr B.LEBOUCQ)
MME A.LETELLIER

En préambule, Monsieur Bernard LEBOUCQ Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- travaux assainissement en traverse Avenue Pierre Dupont
- Demande de subvention pour mise en conformité WC mairie
- Règlement panneau « sens interdit » rue de la Messe

- Rapport SIEVN
- Règlement facture QUENET pour agrandissement mur cimetière
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 24 MAI 2011

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 24 mai 2011

PRIMES DU PERSONNEL

Les primes sont reconduites cette année pour le personnel communal. Elles seront versées au mois de novembre. Une prime exceptionnelle sera versée à un agent pour le travail qu'il a assuré seul durant une partie de l'été.

CONVENTIONS MISE A DISPOSITION PERSONNEL

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention de mise à disposition de Madame Christelle DORMEAU secrétaire de mairie à Corny qui a effectué un remplacement à la mairie de Muids le jeudi 7 juillet de 9 h 00 à 12 h 00.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer cette convention pour le règlement ainsi que celle concernant les remplacements futurs.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

La remise des récompenses a eu lieu le 16 juillet. Chaque candidat s'est vu remettre un bon d'achat à retirer chez monsieur LEMIRE (horticulteur à Incarville).

- Mr et Mme GROUARD (80 €)
- Mr HIARD (70 €)
- Mme COLOMBEL (60 €)
- Mr et Mme BANCE J.C (55 €)
- Mr JULLIEN Pierre (55 €)
- Mr LAUNAY Gilbert (50 €)
- Mr et Mme FONTAINE (45 €)
- Mr et Mme SIMEON (45 €)

A la demande de certains participants, le jour de la remise des récompenses va être décalé. Il est suggéré de faire 2 visites par an.

SUBVENTION TRAVAUX EGLISE (TOITURE ET MACONNERIE)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du Conseil Général et de la DRAC pour les travaux de toiture et de maçonnerie sur l'édifice côté ouest.

PVR RUE D'HERQUEVILLE

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la participation pour voirie et réseaux rue d'Herqueville et autorise monsieur le Maire à signer toutes les conventions qui en découleront.

INSTITUTION TAXE D'AMENAGEMENT

En remplacement de la taxe locale d'équipement qui était de 2 %, le Conseil Municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement du même montant (2 %). Toutefois, le taux pourra être modifié tous les ans.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE AVENUE PIERRE DUPONT

Les travaux d'assainissement Avenue Pierre Dupont sont programmés pour 2012. Le montant s'élève à la somme de 107 340.51 € (HT) 128 379.23 € (TTC).

Le financement est le suivant :

- DETR (subvention)	: 3 830.05 €
- Commune de MUIDS	: 51 755.23 €
- CCAE	: 51 755.23 €
- CCAE (TVA)	: 21 038.72 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le montant de la participation communale (51 755.23 €) pour la réalisation des travaux.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR MISE EN CONFORMITE WC MAIRIE

Afin de permettre l'accès à toutes personnes handicapées (personnel et autres), la commune envisage de mettre en conformité les WC qui se situent au rez de chaussée de la mairie.

Le montant des travaux s'élève à la somme de :

- sanitaire, ventilation, électricité, revêtement de sols et murs, Cloisons et porte	7 784.38 €HT
- électrification des volets du secrétariat avec télécommande	1 130.00 €HT

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention.

L'accès à la mairie va être réalisé en pierre et la rampe en béton lavé.

REGLEMENT PANNEAU « SENS INTERDIT »

Considérant la fourniture du panneau « sens interdit » rue de la Messe par la CCAE, la commune de MUIDS est redevable de la somme de 37.40 € correspondant à 50 % du montant du panneau. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

RAPPORT DU SIEVN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la synthèse du rapport annuel du délégué sur l'activité du Syndicat Intercommunal d'Eau du Vexin Normand pour l'exercice 2010. A l'issue de cette présentation, le Conseil Municipal n'a émis aucune remarque.

Monsieur le Maire rappelle que le rapport est consultable en mairie.

Le château d'eau de Muids est raccordé sur le captage de Villerest. Les forages à la Roque sont faits. Dans 2 ans, l'eau viendra directement de la

Roque.

REGLEMENT FACTURE QUENET FERUS POUR EXTENSION MUR CIMETIERE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de la société QUENET FERUS concernant l'extension du mur du cimetière dont le montant s'élève à la somme de 21 358.31€.

QUESTIONS DIVERSES

LOCAL SDIS

La réfection du chéneau au dessus du local du SDIS va être réalisée par la société RANGER.

Sécurité rue de la Troplais et rue de la Messe

Vu la vitesse excessive de certains automobilistes rue de la Troplais, il est envisagé de lancer une opération de sécurité. L'aménagement du triangle entre la rue de Daubeuf et la rue de la Messe va être prochainement réalisé par la CCAE.

Réfection classe maternelle et création classe élémentaire

Monsieur le Maire fait part de l'accord de subvention attribuée par le Conseil Général qui s'élève à 95 400 € pour un montant de travaux de 238 500 €HT. Ces travaux concernent :
Réfection de la classe maternelle existante (remplacement des menuiseries, isolation des plafonds et isolation par l'extérieur).
Le logement contigu à la classe va être abattu en remplacement, construction d'une classe qui accueillera une classe élémentaire et un local pour les archives.

Cimetière

Les arbres morts à l'entrée du cimetière vont être remplacés. L'opération mémorial est lancée en collaboration avec le souvenir français.
L'inauguration est prévue en début d'année 2012.

Logements 1 et 3 rue Nationale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'acte de propriété pour l'achat de la maison située au 1 rue Nationale a été signé le 21 septembre. Dans le cadre de la DETR, la commune a obtenu une subvention de 72 518 € pour la transformation du rez de chaussée des 2 logements en boulangerie. Le montant des travaux + achat s'élève à la somme de 241 727 €. Les travaux vont pouvoir commencer. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un emprunt de 50 000 € est à envisager si nécessaire, le Conseil Municipal donne son accord sur le principe.
L'estimation des travaux sera réalisée par 1 architecte avec consultation de plusieurs artisans.

Eaux pluviales rue du Moulin et rue Nationale n° 40.

La commune de Muids a réalisé des travaux d'écoulement des eaux pluviales rue du Moulin en faisant converger le réseau vers un puisard situé chemin du Moulin. Lorsqu'il y a de grosses pluies le puisard déborde dans le champ appartenant à Messieurs Jean-Paul et Pierre-Yves VILCOQ et exploité par Monsieur DREUX Félix.

Monsieur KEMPF accepte de recevoir dans sa mare les eaux de pluie. Des filtres seront installés afin d'empêcher les corps étrangers de passer (papiers et autres déchets).

Afin de réduire le coût des travaux, la commune envisage de prolonger le réseau depuis le puisard cité vers la mare en traversant l'herbage en ligne droite.

Afin de dédommager monsieur KEMPF, le Conseil Municipal accepte de prendre en charge le remplacement de la clôture autour de la mare.

Monsieur DA SILVA propriétaire au 40 rue Nationale se plaint que les eaux de pluie vont dans son puisard créant des débordements. Il est envisagé de poser des drains qui iront jusqu'à la seine.

Salle informatique

Monsieur DUGUE informe le Conseil Municipal qu'il va falloir songer à remplacer les ordinateurs qui se trouvent salle « Jean CONTANT ».

Fête de l'automne

Monsieur VILCOQ rappelle que le 16 octobre la fête de l'automne est organisée au Petit Andelys. La Société Ecologique du Canton des Andelys y présentera un certain nombre de végétaux et notamment ceux offerts à la commune de Muids. La plantation est prévue le 17 octobre rue de la déchetterie en alignement de ceux déjà existants.

Maisons communales

Les travaux de remplacement des gouttières sont en cours dans deux logements cité des Fleurs (Mr BARBET, Mr RICHARD). L'isolation des 2 greniers est prévue avec pose de ouate.

Plage

Des Cailloux vont être déposés sur la plage. Madame BANCE demande que des bancs supplémentaires soient installés. Un jeu va être prochainement acheté.

Eclairage public

L'éclairage public vient d'être contrôlé. Cependant, il a été remarqué qu'un certain nombre de candélabres se trouvaient envahis par les arbres. Dans le prochain bulletin municipal un article sera inséré afin que les personnes concernées par le problème prennent les dispositions qui s'imposent.

Festivités

Le repas de la Sainte Barbe est avancé au 2 décembre au lieu du 3 décembre. Cette année les pompiers n'organisent pas de téléthon faute d'effectif. C'est pourquoi la commune et le Comité des Fêtes ont décidé d'organiser un loto en faveur du Téléthon le dimanche 4 décembre.

L'arbre de Noël des enfants de la commune est prévu le 11 décembre (cinéma et goûter à la salle des fêtes)

Les 4 nouvelles illuminations vont être installées rue d'Andé.

Salle des fêtes

Il a été constaté que le nettoyage de la salle des fêtes est à revoir.

Cité de la Troplais

L'arbre qui se trouve rue de la Messe sur le domaine public au-dessus d'une maison Cité de la Troplais menace de tomber. Il va être prochainement abattu



COMPTE RENDU SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2011

Le 29 novembre 2011, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 novembre 2011, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard LEBOUQCQ, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation compte rendu du 28 septembre 2011
- Redevance occupation du domaine public par France Télécom
- Augmentation loyer communal
- Virement de crédit
- Validation PADD (projet d'aménagement et de développement durable)
- Rapports annuels de la CCAE et du SYGOM
- Enquête publique LAFARGE
- Enfouissement des réseaux Avenue Pierre Dupont
- Enquête publique échange terrain DELIMBEUF/COMMUNE
- Radars pédagogiques

QUESTIONS DIVERSES

- Aménagement de la partie logement des 1 et 3 rue Nationale en commerce
- travaux en cours et réalisés
- visite de la Sous Préfète
- aide à domicile
- arbre de Noël
- téléthon
- enfouissement des réseaux rue de Voie
- ancienne station de pompage

Etaient présents : MRS L.HENOCH-S.DUGUE-R.HEROUX
T.STAGE (adjoints)
MRS -R.JOHANS
MMES M.DUBOIS-I.BAZIN-E.BANCE-A.LETELLIER

Absents excusés : MRS R.VILCOQ (pouvoir à MR B.LEBOUCQ)
X.LORTHIOS (pouvoir à MR L.HENOCH)

Absent : MR M.GOSSENT

En préambule, Monsieur Bernard LEBOUQCQ Maire, propose d'ajouter les sujets suivants à l'ordre du jour :

- radars pédagogiques
- enquête publique échange terrain DELIMBEUF/COMMUNE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ces points à l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 28 SEPTEMBRE 2011

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 28 septembre 2011

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR France TELECOM

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer la redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunication pour l'année 2011 selon les tarifs suivants :

- 36.97 € le km d'artère souterraine
- 49.29 € le km d'artère aérienne
- 24.64 € le m² d'emprise au sol des installations

AUGMENTATION LOYER COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 1.90 % du loyer de mademoiselle COLOMBEL Elise à compter du 1^{er} janvier 2012.

VIREMENTS DE CREDITS

Travaux église

2151 (tvx RD65)	- 5700 €
2313.60 (église)	+ 5700 €

VALIDATION PADD (projet d'aménagement et de développement durable)

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 6 octobre 2009, le Conseil Municipal a décidé d'élaborer un plan local d'urbanisme. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet CBC (1 bis rue de Verdun BP 243 27002 EVREUX).

Monsieur le Maire déclare le débat ouvert.

Conformément à l'article L 123-8 du code de l'urbanisme, le Conseil Municipal a débattu des orientations générales du PADD. Deux observations particulières ont été soulevées :

Chapitre : orientations générales du PADD se repartissent sur les 5 axes suivants en respectant les orientations du SCOT du Pays du Vexin Normand

- des remarques de semblant d'incompatibilité ont été relevées entre l'article 2 (équilibre social de l'habitat) et l'article 3 (aménagement de l'espace) par l'ensemble des conseillers municipaux

Chapitre : actions projetées pour mettre en œuvre le projet
Dans l'article 3 (aménagement de l'espace) les terrains parallèles à l'Avenue du château étant privés, le Conseil Municipal refuse à l'unanimité l'entretien des plantations de marronniers et des tilleuls qui n'appartiennent pas à la commune.

Au vu de ces deux observations, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le PADD.

Afin de remédier au problème de ruissellement, des réserves

foncières vont être prévues dans le PLU (ancienne gare, en haut de la rue de l'Abreuvoir, près de chez monsieur LESAGE rue Henri Rabaud)
Le lotissement des Hauts de Bosregards sera repris dans le PLU
Une réserve est prévue sur le terrain d'Etuméca pour permettre l'implantation de l'artisanat)

RAPPORTS ANNUELS DE LA CCAE ET DU SYGOM

Monsieur le Maire fait une présentation des activités de la CCAE pour l'année 2011.
Une plaquette du SYGOM sur l'activité 2010 est consultable en mairie.

ENQUETE PUBLIQUE LAFARGE

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable sur le dossier d'enquête publique ouvert du 7 novembre au 8 décembre 2011 concernant le renouvellement, l'extension, et la modification des conditions d'exploitation de la carrière de sables et graviers d'origine alluvionnaire aux lieux-dits « le Gorgeon des Rues » « Les Pendants » et « Les Près Malmaisons » ainsi que l'autorisation de procéder au pompage temporaire et partiel de la nappe phréatique pour le décapage, l'exploitation et la remise en état des terrains sur le territoire de la commune.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AVENUE PIERRE DUPONT

Pour information monsieur le Maire présente le devis du SIEGE concernant l'enfouissement des réseaux Avenue Pierre Dupont qui seront réalisés en parallèle avec les travaux d'assainissement et de voirie en 2012.

Montant total des travaux TTC 61 000.00 €

Part communale : Distribution publique	(8277.59 €)
France Télécom	(5324.41 €)
Eclairage public	(6688.96 €)

ENQUETE PUBLIQUE ECHANGE TERRAIN DELIMBEUF/COMMUNE

Le Conseil Municipal décide de prescrire une enquête publique pour l'échange devant intervenir entre monsieur DELIMBEUF et la commune de Muids.

Parcelle cédée par la commune de MUIDS
- le chemin rural dit de « la Nouette »

Parcelles cédées par monsieur DELIMBEUF sur l'ancienne voie de chemin de fer cadastrées K143 et K96 d'une contenance totale de 69 a 90ca

RADARS PEDAGOGIQUES

Afin de sensibiliser les automobilistes sur la limitation de vitesse en agglomération, le Conseil Municipal décide d'acquiescer auprès de la société

ICARE (6 pour – 5 contre – 1 abstention) deux radars pédagogiques au prix de 999 € (HT) l'unité.

QUESTIONS DIVERSES

Aménagement de la partie logement des 1 et 3 rue Nationale

Monsieur le Maire rappelle que la subvention obtenue dans le cadre de la DETR va permettre de lancer les travaux d'aménagement des logements 1 et 3 rue Nationale en 2012.

Toute la partie commerciale est confiée à la CCAE par l'intermédiaire du FISAC qui a la compétence dans ce domaine. L'ouverture serait prévue pour 2013.

Travaux en cours et réalisés

Les travaux d'assainissement ruelle du Moulin sont presque terminés. L'abattage des peupliers qui risquaient de tomber sur certaines maisons de la Cité de la Troplais a été réalisé.

Les réparations du pilier et de l'arche à l'entrée du cimetière sont en cours. Les travaux chez Monsieur et Madame BARBET et Monsieur RICHARD sont terminés (remplacement des gouttières et isolation des plafonds) Les décorations de Noël ont été installées.

La CCAE est venue pour broyer les chemins derrière le stade ainsi que derrière la ligne de chemin de fer. La modification du triangle rue de la Messe et rue de Daubeuf est provisoire. L'urgence était de mettre en sécurité l'entrée et la sortie de la rue de la Messe en direction de Daubeuf. L'aménagement définitif sera effectué en 2012.

Visite de la Sous Préfète

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame la Sous Préfète vient en mairie le mardi 6 décembre à 15 h afin de lui présenter les projets en cours (aménagement du cimetière, création classe, création d'une boulangerie)

Aide à domicile

Un homme à tout faire a été recruté sous contrat par la CCAE. Celui-ci pourra réaliser de nombreux petits travaux (jardinage, bricolage). Les personnes concernées sont principalement celles qui bénéficient de l'APA. Le coût horaire est de 12 €.

Arbre de Noël

Les jouets pour les 24 enfants âgés de moins de 3 ans sont commandés. Pour les 75 enfants de 3 à 12 ans une séance de cinéma aux Andelys le 11 décembre est prévue pour assister à la projection du film « le chat POTTE ». Un goûter ensuite sera offert à la salle des fêtes de Muys avec la présence du père Noël. Le soir un mini feu d'artifice sera tiré sur la Place de la Mairie.

Téléthon

Ludovic HENOCH rappelle qu'un loto est organisé en partenariat entre la commune et le comité des fêtes en faveur du Téléthon le dimanche 4 décembre.

Enfouissement des réseaux rue de Voie

L'enfouissement des réseaux rue de Voie est reporté sur l'année 2013.

Ancienne station de pompage

Monsieur DELIMBEUF se porte acquéreur de la station de pompage et s'engage à boiser le fond de la carrière. A cet effet, Monsieur le Maire à rendez-vous chez Maître POTENTIER notaire A Louviers avec monsieur DELIMBEUF, monsieur MALLET de la société LAFARGE le 6 décembre.